

Grandes
Reductions
Sur les
Marchandises
Du Printemps.

Avant de faire vos achats assurez-vous que vous les faites là où l'on vend au meilleur marché; c'est pourquoi j'invite le public acheteur à venir inspecter mon

ASSORTIMENT DU PRINTEMPS, qui est plus considérable qu'il n'a jamais été. Voyez:

Etoffes a Robes
Noires et de couleur, tissus les plus nouveaux, de 25cts à \$1 la verge.

Cachemires
Noirs et de couleur, 20cts à \$1.25 la verge.

Draps d'Ete
Four Manteaux de dames, 50c à \$1.00 la verge.

Indiennes
Un magnifique assortiment, de 5cts à 25cts la verge.

Ginghams, Coutil,
Flanelles, Couvertes à voitures,
Flanellettes,
Coton à draps, Worsteds noirs,
Meltons, Tweeds,
Châles de cachemire, Drap à pantalons,
Coton jaune, Corps et caleçons,
Coton fin, Habillements,
Toile à napper, Pardessus,
Cotonnades, Imperméables,
à des prix plus modiques que jamais!

Mon département de
CHAUSSURES
est au complet. Bottes, Bottines, Souliers, pour hommes, femmes et enfants de toute grandeur et de tout prix.

Comme à l'ordinaire, mon assortiment de
Groceries,
Farine,
Fleur,
Moulee,
Son,
Melasse,
Sucre,
Thé,
Baillarge, Faillots, Etc.,

comprend tout ce qu'on peut désirer, et j'ai ce qu'il y a de mieux en fait de FAIENCE, MEUBLES, PEINTURES, HUILES, CLOUS, PAPIER GOUDRONNÉ ET GRIS, et ce à des prix qui étonnent le public tant ils sont modiques.

N'oubliez pas
l'ancienne place.

Nous ne craignons point la compétition sous le rapport de la qualité et des prix.

MELANSON,
MELANSON,
MELANSON.

grande perfection d'expression et groupées avec art. Ce monument mérite bien d'être vu. Les RR. PP. Edemptoristes, ainsi que les prêtres qui accompagneront le pèlerinage, entendront en confession le soir et le matin ceux qui se présenteront.

Il y a maintenant des hôtels dans le village de Ste-Anne pour loger 2,500 personnes confortablement; cependant pour assurer tout le confort possible aux pèlerins, l'organisation s'est formellement entendue avec les Pères de l'Eglise de Ste-Anne, qui ont réservé exclusivement à notre pèlerinage le 26 au soir et l'avant-midi du 27 juin. Ainsi on n'aura pas à craindre l'encombrement. Les hôtels chargent 25cts par repas et l'on se procure un lit pour 10cts en montant.

A midi, le 27, on s'embarquera pour Québec. Après un dernier cantique à sainte Anne on se rendra à la station. Il est important que tous les pèlerins retiennent bien l'heure indiquée pour le retour au train, comme toutes les autres heures de départ et se rendent un peu d'avance au poste pour ne pas s'exposer à être laissés en arrière, malgré que nos billets de pèlerinage seront valables sur les six trains réguliers qui, à diverses heures de la journée font le service entre Ste-Anne et Québec, Québec et Ste-Anne.

Quitant Ste-Anne vers midi, on arrive à Québec à 1h. 15m. p. m. Ceux qui désireront traverser immédiatement à Lévis auront un bateau au quai, à l'arrivée du train de Ste-Anne prêt à les traverser à la station de T. C. R. Les autres auront six heures à Québec à visiter les principales églises, missions religieuses ou autres monuments. En montant sur une des hauteurs de Québec, appelée "Esplanade", on jouit d'un magnifique coup-d'œil. Les billets que l'on donnera aux pèlerins pour traverser le matin seront valables pour revenir à Lévis le soir sur les bateaux réguliers de la Traverse.

RETOUR.
Les trains d'excursion partiront de Lévis à 7 heures mercredi soir, pour retourner; passant à Campbellton à 6h. a. m., jeudi; Moncton à 1h. p. m. Il est nécessaire que le retour se fasse aussi pieusement que la première partie du voyage, afin que le pèlerinage garde jusqu'au bout son caractère religieux.

CHARS DORTOIRS.
Le comité préparera des lits dans un certain nombre de chars, "Colonist Cars," pour les malades pauvres, qui ne pourraient supporter les fatigues du voyage autrement. A leur service ils auront un médecin et des gardes-malades. Ceux qui auraient ainsi besoin de prendre place à bord l'un de ces chars devront soigneusement le spécifier en achetant leurs billets et faire spécialement enregistrer leur nom à cet effet auprès de l'un des secrétaires du comité, soit directement ou par l'entremise de celui qui leur vendra leur billet.

"PULLMAN CARS."

Attachés à chaque convoi il y aura des chars Pullman à la disposition de ceux qui désireraient y prendre place aux conditions suivantes: Un lit double, si un seul l'occupe, aller et retour, \$5. Un lit double, si deux l'occupent, aller et retour, chacun \$3. "Drawing Room," aller et retour, \$15. A ces conditions on a le droit de faire tout le trajet dans ces chars, bien plus confortables que les chars ordinaires. Il est désirable et avantageux que des parents ou des amis s'entendent et prennent un lit à deux à raison de \$3 chacun, comme il a été spécifié ci-dessus. Ceux qui veulent s'y assurer une place devront sans retard envoyer à l'un des secrétaires leur nom et celui de leur compagnon, si toutefois ils ne préfèrent occuper seul un compartiment, y ajoutant le nom de la station où ils doivent s'embarquer.

LES REPAS.
Sur la route les repas seront servis à bord même du convoi, dans des chars à manger préparés à cet effet et à des prix modérés. On est libre de se préparer un panier de voyage afin d'éviter les dépenses. De plus, sur le train on vendra toutes sortes de comestibles et des liqueurs douces et petites bières.

CHANT.
Le chant est sous la direction des Révérends Pères Labbé et Arsenault, C. S. C., du Collège St-Joseph, et du Révérend M. D. Léger, curé de Fox-Creek, qui invitent tous ceux qui peuvent chanter, soit homme ou femme, à se joindre à eux pour former un chœur. On chantera des cantiques et des hymnes pendant la procession, à la messe basse, et au salut du Très-Saint Sacrement. Ceux qui ont des livres de chant sont priés de les emporter avec eux.

Les porteurs seuls d'un billet de pèlerinage seront reçus à bord des trains et cela strictement. On placera des billets en vente dans les différents centres. Ceux qui auront à écrire aux secrétaires du comité voudront bien y inclure un timbre de 3 cts. pour la réponse et un timbre de 5 cts. pour l'enregistrement, dans le cas qu'on aurait à leur adresser un billet.

C. LEFEBVRE, Ptre, C.S.C.,
Président du comité d'organisation.
H. A. MEAHAN, curé, Moncton,
A. D. CORRIEN, Ptre, C.S.C., St-Joseph,
Secrétaires du comité d'organisation.

J'ai guéri un cheval de la démangeaison avec le MINARD'S LINIMENT.
Dalhousie. CHRISTOPHER SAUNDERS.
J'ai guéri un cheval affreusement déchiré d'un coup de fourche avec le MINARD LINIMENT.
St. Peter's, C.B. EDWARD LINLEAF.
J'ai guéri un cheval d'une mauvaise enflure avec le LINIMENT DE MINARD.
Bathurst, N.B. THOS. W. PATNE.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit:
Dans les Clubs \$1.25 par année
Hors les Clubs 2.00

Sur les adresses imprimées, nos abonnés peuvent constater où ils en sont avec nous. Exemple:
Pascal Léger 1293
Les chiffres qui suivent le nom indiquent la date jusqu'à laquelle l'abonnement est payé. Dans le cas ci-dessus, il y a un an d'arrérage.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAO, 15 JUIN 1894.

Par un contre-temps des plus fâcheux, et que nous regrettons autant que nos lecteurs, le MONITEUR se voit dans la pénible nécessité de remettre à mardi prochain le compte-rendu de la fête qui réunissait, le 12 du courant, au collège St-Joseph, un grand nombre de prêtres et de laïques distingués à l'occasion des noces d'argent de l'Académie St-Jean-Baptiste, et du 30e anniversaire de l'arrivée du T. R. P. Lefebvre à Memramcook.

En attendant, hâtons-nous de dire que la fête a été brillante et digne à la fois du vénérable religieux qui en était l'objet et des organisateurs.

Convent de Memramcook.

C'est mardi prochain, 19 juin, qu'aura lieu, dans la soirée, la distribution solennelle des prix mérités par les élèves de ces florissantes pensionnats. Il y aura, à cette occasion, une intéressante séance, musique, déclamations, dialogues, etc. Les amis de l'éducation ne doivent pas manquer de s'y rendre en foule.

Autour des Provinces Maritimes

ROGERSVILLE. — On nous mande que M. Pacifique Arsenault a pêché 300 truites dans le ruisseau Harel. Les plus petites pesaient trois livres et il y en avait plusieurs de six livres. Nous serions tentés de mettre en doute cette pêche extraordinaire si notre correspondant n'était connu pour sa véracité impeccable.

GRAND CONCERT. — La C. M. B. A. de Memramcook donnera jeudi soir, 20 juin, dans la salle LeBlanc, à Mc Gilly's Corner, un grand concert agréablement de drames du plus haut comique. On y jouera la farce Anglaise: "Diamond eui Diamond," et l'incorruptible comédie française: "Les Fractions de Tyruché." La musique vocale et instrumentale ne laisse rien à désirer. Des voitures transporteront gratuitement les visiteurs entre la station de Memramcook et la salle LeBlanc.

MONCTON. — A six heures lundi soir, à l'église St-Bernard, M. Patrice LeBlanc, commis-marchand, conduisait à l'autel Mlle Emma D. Gaudet, modiste. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Meahan en présence d'une foule de parents et d'amis. MM. Zoël M. Léger et H. H. Melanson, et Miles Jeanne Léger et Marguerite Bourgeois, servaient de témoins. La toilette de la mariée était ravissante.

Ayant fait honneur à un magnifique souper chez M. O. S. Léger, les nouveaux époux s'embarquèrent pour Shédiac, où à leur arrivée à l'hôtel Terrace, ils furent sérenadés par la fanfare. Mardi, M. et Mme LeBlanc prenaient le bateau de l'Île du Prince Edouard, suivis des souhaits de leurs nombreux amis. Bonheur et longue vie à l'heureux couple.

RESTICO. — L'église de Restico était, lundi matin, le théâtre d'une importante et heureuse cérémonie. M. le curé R. B. McDonald bénissait l'union de Monsieur Joseph Octave Arsenault, inspecteur des écoles acadiennes de l'Île, avec mademoiselle Marie-Jeanne Gallant, fille de monsieur Maurice Gallant. L'église était superbement parée pour la circonstance, et une foule d'amis encombraient le temple sacré. Monsieur Aubin Arsenault, étudiant en droit, et cousin du marié, et mademoiselle Janie J. McLellan, d'Indian River, servaient de témoins. Les nouveaux époux se sont immédiatement embarqués pour un voyage de noces à Boston et New-York.

M. et Mme Arsenault ont été, à l'occasion de leur mariage, l'objet d'un grand nombre de témoignages d'estime. De nombreux et riches cadeaux leur ont été présentés; notons en particulier celui de des amis que M. Arsenault compte à Charlottetown, une superbe horloge d'un grand prix, accompagnée d'une adresse des plus flatteuses où ils rappellent en termes délicats les nombreuses qualités du cœur et de l'esprit qui distinguent le populaire et actif inspecteur.

Le Moniteur se joint aux amis de l'heureux couple pour lui souhaiter longue vie et bonheur sans mélange.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. — Un bien douloureux accident vient de plonger la paroisse de Mont-Carmel dans le deuil et la tristesse. Vendredi matin, deux pêcheurs de M. Jean Pierre Gallant, redoutant la tempête, s'en furent mettre leur embarcation

en sûreté. Un raz de mer fit chavirer la chaloupe; Jean Pierre Ancoïn parvint à se maintenir à flot jusqu'à l'arrivée des secours qui venaient du rivage, mais hélas! il n'en fut pas ainsi de Joseph et Norbert Gallant, qui disparut sous les flots sous les yeux mêmes de son compagnon impuissant à lui porter secours. La nouvelle de cette catastrophe se répandit comme un coup de foudre dans les camps de pêche, et l'on se porta en foule à la recherche du cadavre de l'infortuné noyé. On eut la consolation de le repêcher dans l'après-midi et on le transporta au logis qu'il avait quitté plein de vie et gai le matin. On peut s'imaginer, mais on ne peut décrire la scène déchirante qui se passa à la rentrée de cette chère dépouille: Une épouse en proie au désespoir, trois enfants fondant en larmes, une foule d'amis navrés. Joseph et Norbert Gallant était un brave jeune homme, estimé de tout le monde; âgé de 29 ans à peine, le regrette défunt appartenait à la confrérie du rosaire perpétuel et à l'association de la Sainte Famille. Ses funérailles ont eu lieu dimanche, le 3 juin, suivies d'un nombreux cortège. M. le curé J. P. McGrath officiait. — Que son âme repose en paix.

Nous avons eu un printemps très favorable aux semailles, qui sont très avancées. Le foin a belle apparence, et ce fourrage ne se vendra pas à \$180 la tonne comme ce printemps, il faut l'espérer. La pêche du homard était moyenne au commencement de la saison, mais maintenant elle est bien médiocre, et les pêcheurs se ruineront si l'on ne leur accorde point une extension de pêche.
J. A. G.
6 juin 1894.

BULLETIN ÉTRANGER

ITALIE. — L'Italie est bien cruellement éprouvée. La grêle a dévasté deux fois la province romaine. La récolte des fruits et des raisins sera faible. Le foin est en grande quantité, mais il dépendra du beau ou du mauvais temps. Les tempêtes sont quotidiennes. Il fait beau, très beau, jusqu'à 2 ou 3 hrs p. m., puis alors survient une tempête épouvantable, pluie torrentielle, vent impétueux, souvent accompagné de grêle. Les paysans sont dans la stupeur, car la saison se présente sous des auspices aussi tristes que l'an dernier.

FRANCE. — L'Univers rapporte comme suit un abominable fait qui vient de désole la paroisse de Notre-Dame de Paris:
Un horrible vol sacrilège a été commis à Paris, mercredi matin, à huit heures, en l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Le prêtre officiant venait de déposer au tabernacle de la chapelle de Saint-Georges, une des chapelles latérales de droite, derrière le grand chœur, le saint ciboire contenant plusieurs centaines d'hosties consacrées. Il était huit heures du matin et il y avait peu de monde à l'église. Le prêtre avait clos le tabernacle et fermé la grille de fer qui sépare la chapelle du pourtour du chœur.

Six minutes après, on trouva la grille forcée et le tabernacle fracturé: le saint ciboire et les hosties avaient disparu! On n'a aucun soupçon sur l'auteur du forfait. La conservation est grande parmi les fidèles.
Puisse Dieu pardonner cet attentat commis en pleine semaine sainte, alors que tout un peuple s'appropriait à célébrer les admirables mystères de la Rédemption, et à prier pour le salut et la gloire de la France.

Quel est le sort réservé aux saints hosties dérobées? Les incrédules ne peuvent nier que des vols de ce genre ne sont inspirés par des sentiments étranges. Les haines de ce genre sortent de la nature. L'esprit infernal souffle sur l'humanité et révèle les profondeurs de l'amour, de la patience et de la puissance de Dieu.

Il est trop certain qu'il existe en ce moment une véritable conspiration de la haine infernale.
A un peu d'années qu'un ecclésiastique du diocèse de Paris, visiteur d'un grand ordre, prêtre très sage, très prudent, n'aimant à dire que ce qu'il savait bien, nous déclarait qu'il existait à Paris, dans le seul quartier de Saint-Sulpice, vingt deux autels consacrés au démon, et servant à des pratiques sacrilèges.

Un certain nombre de personnes savent où s'est passée une scène nous ne décrivons pas le nom de messe noire par un romancier contemporain.
Enfin, faut-il le dire? Il existe à Paris un horrible industrie du sacrilège. Des groupes de cabalistes et d'occultistes ont des pourvoyeuses d'hosties consacrées, d'abominables femmes qui, pour une médiocre manutention, se présentent à la sainte table et font marché des hosties qu'elles ont reçues sous la surveillance de témoins implacables.

On tremble de révéler de telles abominations, mais depuis quelque temps elles deviennent fréquentes et publiques. Le monstrueux attentat qui vient d'être commis à Notre-Dame, avec une audace et une impunité qui semblent un défi infernal, jette sur l'impie moderne d'affreuses lumières, dont il ne faut pas détourner les yeux. On devine des abîmes d'iniquité appellent la colère de Dieu. Puissent les prières et la douleur des chrétiens prévenir sa justice!

A la chambre des députés, M. Etienne, député républicain, a interpellé le gouvernement au sujet de la politique de la France en Afrique. Dans son discours M. Etienne rappelle les empiétements de l'Angleterre, qui, dit-il, entrave l'action de la France au Congo et en Egypte, et Siam. L'orateur termine en demandant que le gouvernement oppose immédiatement une résistance énergique aux prétentions anglaises.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, dit que le territoire cédé par l'Angleterre au roi Léopold appartient à la Turquie, et déclare que le traité anglo-congolais est nul et non avenue. M. Hanotaux annonce que M. Delcassé, ministre des colonies, a envoyé des troupes pour défendre le territoire réclamé par l'Etat libre du Congo, mais disputé par la France et dit que d'autres troupes seront envoyées sous peu.

M. Hanotaux dit aussi que l'Angleterre s'est montrée disposée à discuter immédiatement avec la France toutes les questions pendantes relatives aux possessions d'Afrique.

La chambre a approuvé à l'unanimité les déclarations du gouvernement qui promet de défendre les intérêts de la France quoi qu'il advienne.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 8 juin.
La chambre se forme en comité sur le tarif. Le droit sur le vinaigre est réduit de 8c à 6c.
L'hon. M. Foster présente un projet de loi amendement et consolidant l'acte du revenu de la douane et de l'excise qui est lu une première fois.

La chambre s'ajourne à 11.15 hrs.
Ottawa, 11 juin.
Après les procédures d'usage, sir Charles Hibbert Tupper propose un bill pour amender l'acte d'inspection des bateaux à vapeur.

Le bill est lu une première fois.
En réponse à M. Laurier, sir John Thompson dit qu'il présentera jeudi son bill pour amender la loi du cens électoral.

Le premier ordre du jour était l'audition des témoins Provost et La Rose.
Le sergent d'armes déclare que ces témoins ne sont pas présents.
L'Orateur déclare qu'un ordre de comparaitre leur a été signifié.

Sir John Thompson propose, appuyé par sir Adolphe Caron, que ces deux témoins soient mis sous la garde du sergent d'armes et que l'Orateur lance un bref pour leur arrestation.

Adopté.
La Chambre se forme en comité sur le bill de M. Taylor, concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et l'adopte après discussion.

M. Brodeur propose qu'un comité de cette Chambre soit nommé afin de s'enquérir des irrégularités survenues dans les examens du service civil en novembre 1893, et mentionnées dans le rapport des examinateurs déposé sur le bureau de la Chambre, et de toutes les circonstances et de tous les faits qui ont précédé, accompagné et suivi les dites irrégularités; que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers, etc., à cet effet, et d'assister les témoins qui seront amenés devant lui.

L'hon. Costigan dit que tout ce qui était possible pour atteindre les coupables a été fait. Il est vrai que des fraudes ont été commises à Montréal et que l'on aurait pu ajouter trois autres cas, mais peut-on condamner pour quatre cas semblables tout un système d'examen? Ce système est en vigueur depuis 12 ans; des examens de qualification ont lieu deux fois par année en sept ou huit endroits différents, et chaque année en autant d'endroits, il y a des examens de promotion. Dans toutes les circonstances, on n'a pu découvrir des fraudes, que quatre fois. Cette fraude, on a dit que les libéraux seuls étaient poursuivis. Je ne sais pas si ceux qui ont été condamnés sont libéraux ou non et je ne m'en inquiète pas. Des poursuites seraient instituées contre tous les coupables et dans tous les cas où une preuve est possible.

Le vote étant pris, la motion est rejetée par 68 voix contre 40.
M. McCarthy et O'Brien votent avec les libéraux.

En réponse à M. Langelier, sir John Thompson dit qu'aucun ministre a promis que Québec aurait une ligne de steamers rapides, mais le gouvernement fera son possible pour que Québec soit un port d'attache de cette ligne.

Viennent ensuite deux amendements de M. Langelier, le premier pour soustraire la province de Québec aux effets du bill et le second pour en renvoyer à 6 mois la 3ème lecture.

Enfin le bill est adopté.
La Chambre se forme en comité sur le bill de M. Coatsworth concernant les cruautés envers les animaux et en adopte un certain nombre d'articles. A 11.10 la séance est levée.

AU JOUR LE JOUR

GRAND INCENDIE. — Un violent incendie s'est déclaré, samedi matin, à l'île Verte, P. Q. On a craint pendant quelque temps que tout le village ne devint la proie des flammes. Le feu a pris en face de l'église, et comme le vent était très fort, les flammes se sont étendues avec rapidité. Mais le vent ayant changé subitement de direction, les flammes furent entraînées du côté des champs. Le feu fut alors promptement maîtrisé.

Vingt maisons et les constructions y attenantes sont entièrement consumées. Les pertes se montent à \$40,000 sur lesquelles il y a très peu d'assurance.

TERRIBLE ACCIDENT. — On mande de New-York, en date du 7 juin:
L'orphelinat des sœurs de la Miséricorde, situé à Tarrytown, près de New York, a été jeté dans la continuation par un terrible accident qui a coûté la vie à cinq enfants âgés de dix à douze ans. Ces infortunés se sont empoisonnés en mangeant imprudemment des racines vénéneuses.

L'asile est situé à Wilson Park, sur une colline qui domine Tarrytown, et il y a environ six cents orphelins. Des ouvriers sont actuellement occupés à ouvrir des tranchées dans le parc de l'asile pour y poser des tuyaux de drainage. Or, lundi, pendant la récréation de l'après-midi, plusieurs enfants sont allés jouer près des tranchées et l'un d'eux, John Donnelly, ayant trouvé dans la terre, que les ouvriers venaient de bouleverser, une racine dont il a mangé et qui a trouvée bonne, a appelé plusieurs de ses camarades qui en ont mangé avec lui. On suppose que c'était la racine de quelque lierre vénéneux.

Quoi qu'il en soit, le jeune Donnelly et plusieurs de ses camarades qui avaient mangé des racines ont été pris, deux heures après environ, de violentes indispositions. Les sœurs, ne comprenant rien à ce qu'ils avaient, leur ont d'abord donné des potions inoffensives; mais ensuite, voyant que leur état s'aggravait, elles ont mandé en toute hâte plusieurs médecins de Tarrytown. Mais il était déjà trop tard, et le jeune Donnelly, et quatre de ses camarades, tous âgés de dix à douze ans, sont morts pendant la nuit en dépit de tous les soins qui ont pu leur être prodigués.

Sept autres enfants ont été aussi gravement indisposés après avoir mangé les mêmes racines; mais la plupart de ceux-ci sont considérés maintenant comme étant hors de danger.

LES INONDATIONS. — On mande de Vancouver, Colombie Anglaise, en date du 9 juin:
Mercredi et jeudi, on pensait que les inondations allaient s'arrêter, mais l'eau monte encore un peu. Parmi les personnes arrivées hier soir des Cascades, par le vapeur "Dalles City," se trouve le Rév. C. M. Irwin, le nouveau surintendant de l'Instruction Publique. Il dit que les dommages faits par les inondations sont beaucoup exagérés, si ce n'est toutefois à la station Granis.

Le pilote W. H. Pope raconte que dans la Colombie une espèce de mer s'étend sur une largeur de 15 à 20 milles, et que la partie basse de Kelso est complètement immergée. Des maisons flottent sur le courant.

On rapporte de Omaha, Neb., que les dégâts sont de plus d'un million de dollars.
Vancouver, 9. — Il y a peu de changement dans les districts inondés. La crue des eaux a augmenté de plusieurs pouces sur les rivières Fraser et Thompson. Dans plusieurs autres endroits les eaux ont baissé quelque peu. Plusieurs fermes sont inondées de la hauteur de trois pieds. Les bestiaux ont été sauvés mais les moissons sont sérieusement endommagées. On estime à 200,000 acres de superficie, les terrains inondés.

La célébration du Dominion Day a été abandonnée et l'argent destiné à cette fin sera versé dans le fonds de secours. Les communications de chemin de fer sont interrompues mais il n'y a eu aucun accident.
Vancouver, 10 juin. — L'eau du Fraser et de ses tributaires a recommencé à monter avec une rapidité inquiétante. Tous les trains de passagers pour l'Est et les mailles canadiennes partent par la route de San Francisco. Aussitôt que les inondations auront cessé, la compagnie du Pacifique mettra 5,000 hommes pour réparer sa voie et la circulation des trains sera promptement rétablie.

Grandes
SUR
L. HIC

NOUS AVONS
CHAUS
QUI SONT MARQUÉS A

Venez voir nos CHAUS
Nos fortes BOTTINES
se vendent \$1.25 partout au
BOTTINES EN CUIR

DE GRANDES
L. H

ENSEIGNE DE LA C
Renouvel

Avec la saison printanière,
C'est une tâche délicate,
pouvoir compter sur la symétrie
pouvra rde tout ce qu'il y a de
de plus fashionable, en un mot
Soleilles, Vestons, Vestons,
de nos salons de modes, on l'arrive
nommé, c'est celui de
MME

AY
Sur cet
la no
FID

AU MAGA
WEL

Le public acheteur trou
Nouveautés, Draps,
nades, Ferronnerie
Tabac, Chaussure
Les prix sont à la portée
de petit profit. Marchandises
de produits agricoles.
Wallington, P. E. I. 2 août 1894

LE MAGA
ROUG

Grand'rue, -
Graine de Mil.
Trefle Alsike,
Trefle Rou
Ble-d'

Pois des Champs,
Baillarge a de
Baillarge de semente
Avoine de semente
Avoine de sem
ET TOUTE ESPÈCE DE
DE JARDIN

PRIX BIEN
Adressez-nous une carte p
nos prix sur la graine de m
tré.
W. O. SCHW
GRAND'RUE.